



ORGANISATION ACADEMIQUE DE LA VALIDATION
DES DIPLOMES ET DES BLOCS DE COMPETENCES (*)

(Année scolaire 2023 – 2024)

Proposition version du 1^{er} mars 2023

(*) concerne uniquement les diplômes et blocs de compétences dont la modalité d'évaluation est le CCF ; en fonction du statut du candidat se référer au référentiel d'examen

JURYS DE NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023 Diplômes professionnels de niveaux 3, 4 et 5	Délais (dates limites)	GRETA -CFA	DAVA	DEC	DAFPIC FC	Commentaires
Déclaration préalable d'une formation diplômante sur e-plome (demande d'habilitation si nécessaire)	Démarrage de l'action					Cf. documents types sur e-plome
Envoi de la déclaration à l'inspecteur référent pour VISA	Démarrage de l'action				■	
Saisie des inscriptions par le GRETA-CFA des candidats sur Cyclades	15 septembre 2023	■				Dates d'ouverture de Cyclades du 1 ^{er} au 15 septembre 2023
Edition par le GRETA-CFA des confirmations d'inscription <u>signées par les stagiaires</u> et envoi au DAVA par e-mail (avec pièce jointe si nécessaire) à l'adresse : dava-vae@ac-nantes.fr	25 septembre 2023	■				
Saisie des notes sur Cyclades par le GRETA-CFA	Semaine 45	■				
Renseignement du « livret de l'apprenant » et envoi au DAVA <u>uniquement en version numérique</u> à envoyer à l'adresse suivante : dava-vae@ac-nantes.fr	Jusqu'au 10 novembre 2023	■				
Mise en place des jurys : utilisation de jurys VAE ou mise en place de jurys spécifiques	du 20 novembre au 05 décembre 2023		■			
Transmission du PV de jury à la DEC <u>par courrier</u>			■			
Publication des résultats sur le site internet officiel				■		
Délivrance des relevés de notes (transmission aux apprenants)						
Délivrance des attestations de blocs de compétences et/ou des diplômes (transmission aux GRETA-CFA)					■	

Le Délégué Régional Académique
Directeur du GIP-FCIP Expérience



Bruno GRATKOWSKI

ORGANISATION ACADEMIQUE DE LA VALIDATION DES DIPLÔMES ET DES BLOCS DE COMPÉTENCES (*)

(Année scolaire 2023 – 2024)

Proposition version du 1^{er} mars 2023

(*) concerne uniquement les diplômes et blocs de compétences dont la modalité d'évaluation est le CCF ; en fonction du statut du candidat se référer au référentiel d'examen

JURYS DE MARS – AVRIL 2024 Diplômes professionnels de niveaux 3, 4 et 5	Délais (dates limites)	GRETA -CFA	DAVA	DEC	DAFPIC FC	Commentaires
Déclaration préalable d'une formation diplômante sur e-plome (demande d'habilitation si nécessaire)	Démarrage de l'action					Cf. documents types sur e-plome
Envoi de la déclaration à l'inspecteur référent pour VISA	Démarrage de l'action				■	
Saisie des inscriptions par le GRETA-CFA des candidats sur Cyclades	15 janvier 2024	■				Dates d'ouverture de Cyclades du 02 au 16 janvier 2023
Edition par le GRETA-CFA des confirmations d'inscription <u>signées par les stagiaires</u> et envoi au DAVA <u>par e-mail (avec pièce jointe si nécessaire)</u> à l'adresse : dava-vae@ac-nantes.fr) Réception et vérification du tableau des inscriptions	22 janvier 2024					
Saisie des notes sur Cyclades par le GRETA-CFA	Semaine 11	■				
Renseignement du « livret de l'apprenant » et envoi au DAVA <u>uniquement en version numérique</u> à envoyer à l'adresse suivante : dava-vae@ac-nantes.fr	Semaine 11	■				
Mise en place des jurys : utilisation de jurys VAE ou mise en place de jurys spécifiques	du 25 mars au 12 avril 2024		■			* : sous réserve d'une modification du calendrier
Transmission du PV de jury à la DEC <u>par courrier</u>			■			
Publication des résultats sur le site internet officiel				■		
Délivrance des relevés de notes (transmission aux apprenants)					■	
Délivrance des attestations de blocs de compétences et/ou des diplômes (transmission aux GRETA-CFA)						

Le Délégué Régional Académique
Directeur du GIP-FCIP Expérience



**ORGANISATION ACADEMIQUE DE LA VALIDATION
DES DIPLÔMES ET DES BLOCS DE COMPÉTENCES**

(Année scolaire 2023 – 2024)

Version du 1^{er} mars 2023

JURYS DE JUIN - JUILLET 2024* Diplômes professionnels de niveaux 3, 4 et 5	Délais (dates limites)	GRETA- CFA	DAVA	DEC	DAFPC FC	Commentaires
Déclaration préalable d'une formation diplômante sur e-plome (demande d'habilitation si nécessaire)	Septembre					Cf. documents types sur e-plome
Envoi de la déclaration à l'inspecteur référent pour VISA	Septembre				■	
Inscription du stagiaire	Octobre à Novembre					Cf. circulaire d'organisation des examens transmise par la DEC
Contrôle de la confirmation d'inscription signée par le stagiaire et envoi à la DEC						
Saisie des propositions de notes sur Lotanet	Mai – Juin					
Renseignement du « livret de l'apprenant » et envoi à la DEC						
Mise en place du jury	Juin – Juillet				■	
Publication des résultats sur le site internet officiel						
Délivrance des relevés de notes (transmission aux stagiaires)						
Délivrance des attestations de blocs de compétences et/ou des diplômes (transmission aux GRETA- CFA)						

* Point d'attention : l'inscription pour la session de juin de l'année N est effectuée en fin d'année N-1